



## Trajectoires et Origines

### *Enquête sur la diversité des populations en France*

Réunion de la formation « démographie, conditions de vie » du CNIS  
du 12 octobre 2007

### **Problématique et objectifs**

Les questions d'immigration et d'intégration occupent une part grandissante dans le débat public. Pour autant, la compréhension des phénomènes bute sur un déficit de connaissance des trajectoires suivies par les immigrés et leurs descendants.

Même si des progrès substantiels ont été accomplis depuis une quinzaine d'années, bien des questions restent sans réponse ou n'ont pas été actualisées : Quel parcours familial, résidentiel et professionnel les migrants ont-ils suivi depuis leur entrée en France ? Dans quelle mesure le parcours accompli par les migrants et leurs enfants au sein de notre société dépend-il des atouts et des handicaps qui les caractérisaient avant l'installation en France ? Quels critères d'intégration faut-il retenir quand on sait que la société française est loin d'être elle-même un corps parfaitement intégré et homogène ? Subsiste-t-il des différences significatives dans le processus d'intégration entre les courants migratoires des diverses origines une fois prises en compte la durée de séjour et toutes les variables socio-économiques ? A quelles logiques obéit la formation des couples, dans le pays d'origine et en France ?

Ces questions posées à propos du « destin des immigrés » se formulent de façon différente pour leurs descendants, nés et socialisés en France. Les difficultés de l'intégration après une ou deux générations sont-elles supérieures à celles qui affectent le sort des descendants de familles françaises ayant des origines sociales comparables ? Quelle est la part spécifique de la concentration géographique et de la discrimination sur le marché de l'emploi dans ces difficultés ?

L'Ined et l'Insee se sont associés pour lancer une nouvelle enquête en interrogeant simultanément plusieurs catégories d'acteurs : les immigrés, les descendants d'immigrés, les personnes originaires des DOM, leurs descendants nés en France métropolitaine. Un échantillon témoin sera également interrogé. Chacun de ces échantillons sera de taille suffisante pour permettre une comparaison statistiquement significative des divers groupes en présence, sur des thématiques précises, que ne peuvent traiter ni le recensement ni les enquêtes généralistes.

L'enquête Trajectoires et origines (TeO) cherchera à mesurer l'effet des origines migratoires (géographiques, nationales ou ethniques) sur les chances d'accès à différentes composantes de la vie en société : logement, éducation, emploi et promotion, santé, marché matrimonial, maîtrise de la langue, nationalité et citoyenneté...

L'enquête n'étudiera pas les poids des origines indépendamment des autres facteurs de différenciation qui traversent la société française : âge, genre, catégorie sociale et niveau d'instruction, revenu, type d'habitat, etc., car l'objectif est d'analyser dans leur ensemble les processus d'intégration, de discrimination et de construction identitaire. Les analyses prendront en compte des caractéristiques spécifiques aux immigrés comme le pays et la langue d'origine, l'ancienneté de l'installation en France, l'âge à l'entrée...

## **L'échantillon**

### *Les populations étudiées*

Même si l'enquête TeO vise à étudier tout particulièrement les immigrés et leurs descendants, l'échantillon de l'enquête est conçu pour représenter l'ensemble de la population résidant sur le territoire métropolitain. Les modalités de sondage et les effectifs retenus visent à obtenir une représentation numérique suffisante pour construire des analyses comparatives.

Dans cette perspective, cinq groupes distincts seront interrogés :

- un échantillon de 9 600 **immigrés** de 18 à 59 ans, c'est-à-dire des personnes nées étrangères à l'étranger et venues s'installer en France depuis au moins un an ;
- un échantillon de 9 600 **descendants directs d'immigrés** de 18 à 49 ans, c'est-à-dire de personnes nées en France d'un ou deux parents immigrés ;
- un échantillon de 800 **originaires des DOM** de 18 à 59 ans ;
- un échantillon de 800 **descendants** de 18 à 49 ans **d'originaires des DOM nés en métropole** ;
- un échantillon de 3 400 personnes de 18 à 59 ans n'appartenant à aucun des groupes précédents

### *Le champ de l'enquête et les modalités de constitution de l'échantillon*

Le champ de l'enquête est celui des personnes vivant en « ménage ordinaire » en France métropolitaine. La base de sondage est constituée des personnes recensées en 2007 et résidant dans une commune de l'échantillon-maître que l'Insee utilise pour ses enquêtes. Pour les échantillons d'immigrés et de descendants d'immigrés, certaines origines seront surreprésentées : Turquie, d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-est.

La principale difficulté d'échantillonnage concerne les descendants d'immigrés. En effet, l'information sur le pays de naissance des parents n'est pas recueillie lors du recensement. Une information complémentaire devra donc être appariée avec celle issue du recensement pour sélectionner ceux qui, parmi les personnes recensées, sont des descendants d'immigrés. Cette information sera issue de l'échantillon démographique permanent et de la consultation des registres de naissances en mairie.

## Le questionnaire

Le questionnaire collecte des informations à la fois transversales (situation du moment) et rétrospectives (« trajectoires »). Il combine également des informations de type objectif (description des situations et des relations), subjectif (attitudes, perceptions, jugements, représentations) et contextuel (informations sur l'environnement). Les informations collectées dans le questionnaire principal seront en effet complétées par des données contextuelles, caractérisant l'environnement sociodémographique, économique et urbain dans lequel résident les enquêtés. Les données du recensement serviront à la constitution de cette base de données contextuelles.

Dans sa plus grande partie, le questionnaire est commun aux trois catégories d'échantillon (migrants, descendants de migrants, natifs et descendants de natifs). La spécificité des groupes impose cependant des questions, voire des modules, réservés à certains d'entre eux.

Trois thèmes centraux sont développés dans le questionnaire, qui est découpé en dix-sept modules. Ce sont : l'environnement familial et social (habitants du logement, entourage familial élargi, histoire matrimoniale, relations sociales), l'accès aux différentes ressources (éducation, emploi, logement, vie citoyenne, santé, maîtrise du français) et les références identitaires et obstacles à l'égalité (rapport aux origines, relations transnationales, religion, transmission des langues, discriminations)

### *Informations post-collecte*

Les enfants des personnes enquêtées seront eux-mêmes enquêtés par voie postale pour approfondir les questions relatives à la transmission familiale et aux relations parents-enfants.

Enfin, des enquêtes qualitatives seront engagées pour approfondir les thématiques qui ne peuvent être traitées dans un questionnaire fermé.

## Les questions à caractère sensible<sup>1</sup>

Depuis la révision en 2004 de la loi Informatique et liberté, les organismes relevant du système statistique public n'ont plus l'obligation de recueillir le consentement explicite de la personne interrogée pour enregistrer la réponse à une question sensible ; en revanche, l'avis favorable du CNIS est requis. Formellement, le CNIS a donné un avis favorable en accordant à l'enquête « Trajectoires et Origines » un avis d'opportunité le 15 mai 2006. Toutefois, cet avis a été pris sur la base des objectifs généraux de l'enquête, sans examen du questionnaire. Depuis, le comité du label a examiné l'enquête et a donné un avis de conformité « sous la condition que les questions sensibles fassent ultérieurement l'objet d'un avis favorable du CNIS ». C'est la raison de la réunion de la formation « Démographie - Conditions de vie » du 12 octobre 2007.

Trois thèmes comportent des questions sensibles :

---

<sup>1</sup> Au sens de l'article 8 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 sont considérées comme sensibles et faisant donc l'objet d'une protection particulière les « **données à caractère personnelles qui font apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes, ou qui sont relatives à la santé ou à la vie sexuelle de celles-ci** » Rapport de la Cnil « Mesure de la diversité et protection des données personnelles » présenté par Anne Debet, mai 2007.

- au sein du module trajectoires migratoires, la partie consacrée aux titres de séjour,
- le module « image de soi et regard des autres »,
- le module « religion ».

Figure également dans le questionnaire une question générale sur les opinions politiques, sans mention de l'appartenance à un parti (question INS 12 dans la module 14 « Vie citoyenne »).

Suite aux recommandations du comité du label (31 mai 2007), les mentions « refuse de répondre » et « ne sait pas » seront proposées aux enquêtés comme des modalités de réponse à part entière pour toutes les questions sensibles.

### **1) Question sur les titres de séjour (MIG3)**

L'enquête doit permettre de voir dans quelle mesure les conditions d'entrée en France ont une influence sur la situation des immigrés, même si cette entrée peut remonter à plusieurs années avant l'enquête. En particulier, il semble intéressant de connaître la durée s'écoulant entre l'arrivée en France et la délivrance d'un titre. Cette dernière information sera obtenue en comparant la réponse à la question MIG7 avec l'année d'arrivée en France. En revanche, le questionnaire ne demande pas si, au moment de l'enquête, la personne est en situation irrégulière. A cette fin, les modalités 7 (démarches en cours), 8 (ne sait pas) et 9 (refus de répondre) de la question MIG3 permettent à la personne interrogée de se classer sans décrire plus explicitement sa situation.

### **2) Questions sur le rapport aux origines et le regard des autres**

TeO ne se propose pas de reprendre en détail la façon dont les enquêtés construisent leur identité, question complexe qui a déjà fait l'objet de l'enquête « Histoire de vie » de 2003 et qui nécessiterait de nombreux développements dans le questionnaire. L'enjeu ici est plutôt de croiser plusieurs manières de se définir en référence à ses origines (nationales, culturelles, religieuses, ...) et de recueillir des descripteurs qui pourront ensuite être rapprochés des informations sur l'expérience des discriminations. Il importe d'identifier les caractéristiques qui exposent les individus au risque de discriminations (sexe, âge, origines, handicap, religion, ...). Inversement, il sera possible d'étudier dans quelle mesure l'expérience des discriminations influe sur les façons de se définir en référence aux origines : de nombreux travaux qualitatifs montrent que l'expérience du racisme et des discriminations conduit ceux et celles qui les subissent à refuser l'assignation aux origines ou, dans une réaction opposée, à les revendiquer. De même, ces expériences peuvent inciter certains à ne pas se définir comme Français. L'enquête TeO permettra de mesurer l'ampleur d'un tel phénomène.

L'enquête cherche donc à repérer d'une part comment les individus se situent par rapport à leurs origines et d'autre part comment le regard des autres les renvoie à une position d'altérité. Ainsi le rapport subjectif des individus à leurs origines (appréhendé à travers les questions ID1, ID3a, ID3b et ID4) est confronté à l'image renvoyée par autrui dans les contacts sociaux quotidiens (questions ID3c, ID3d, ID5, ID6, ID7 et ID8). Il s'agit ici d'enregistrer les stéréotypes qui peuvent déboucher sur des traitements discriminatoires et qui, plus généralement, sont actifs dans l'ordinaire de l'expérience sociale. Enfin, une question directe et ouverte invite les enquêtés à définir eux-mêmes leur couleur de peau (ID2). L'enquête n'occulte cependant pas le fait que d'autres références, telles la profession, l'âge, les études, le quartier ou le sexe, sont mobilisées par les individus pour se définir, puisqu'elle explore ce sujet dans la question ID9.

Après avoir testé une première série de questions, dont certaines sont reprises dans le module identité, et réuni deux groupes de discussion autour de cette thématique, il s'est avéré difficile d'appréhender cette dimension de l'identité, du fait même des débats qui traversent la société française. Il n'est pas question de reprendre les modèles utilisés dans d'autres contextes, par exemple aux Etats-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne ou encore aux Pays-Bas. Les classifications utilisées ne sont pas transposables dans le contexte français. D'une part, elles font référence à des représentations collectives enracinées dans les sociétés concernées. D'autre part, les concepts « d'identité ethnique » utilisé au Canada, de « racial group » aux Etats-Unis, d' « ethnic group » en Grande-Bretagne ou de « minorité ethnique » aux Pays-Bas ne trouvent pas de traduction équivalente en France. Le module consacré à ces questions dans TeO constituera donc une étape dans l'exploration des formes de définition de la référence aux origines et à la couleur et permettra d'apprécier si ces catégories sont signifiantes ou pas pour les enquêtés, et dans quelle mesure elles peuvent éclairer leurs expériences consignées dans le reste du questionnaire.

Cette exploration respecte le principe de ne pas proposer de nomenclature a priori et de ne recourir qu'à des questions ouvertes.

### **3) Questions sur la religion**

L'exploration des croyances et des pratiques religieuses trouve naturellement sa place dans une enquête consacrée aux trajectoires d'intégration, à la mobilisation de ressources sociales et culturelles et aux discriminations. Si les croyances religieuses construisent les univers de référence et influencent les projets des individus, les pratiques qui les accompagnent peuvent avoir une forte incidence dans la participation à la vie sociale. Même dans un pays fortement laïcisé comme la France, les pratiques religieuses minoritaires s'accordent plus difficilement au temps social et les exigences d'une stricte observance peuvent se répercuter dans l'accès à l'emploi, les choix éducatifs, voire même les choix résidentiels. De même, les engagements de la vie, comme les attitudes politiques ou le choix de son conjoint, sont souvent conditionnés par les convictions religieuses.

Le rapport à la religion avait déjà fait l'objet de plusieurs questions dans l'enquête MGIS de 1992. Elle a été moins traitée dans l'enquête Histoire de Vie de 2003. Dans les deux cas, le libellé exact de la religion n'était pas connu. C'est sur ce point que TeO innove en recueillant la déclaration en clair de la religion des personnes enquêtées, de leurs parents et de leur conjoint. Les informations sur la religion des parents sont utiles pour rapporter les choix personnels des enquêtés à leur socialisation familiale religieuse. Les transmissions ou ruptures sont importantes à analyser dans la perspective des évolutions d'une génération à l'autre. Assiste-t-on à une déperdition du sentiment religieux ou au contraire à un « retour du religieux » ? Les grandes religions suivent-elles des évolutions comparables ? De même, la religion du conjoint permet d'observer l'homogamie ou l'hétérogamie sur des critères complémentaires au milieu social ou à l'origine culturelle.

Les questions sur la religion, conformément aux recommandations du comité du label, seront des questions ouvertes, ce qui permet de garder la richesse et la diversité des réponses faites par les enquêtés.

## **Calendrier**

Un premier test papier du questionnaire a été réalisé en février 2007. Un second test utilisant le questionnaire en format informatique (CAPI) sera effectué en décembre 2007. La collecte

finale s'étalera de septembre à décembre 2008. Les premiers résultats sont attendus vers juin 2009.